

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée qui a eu lieu le vendredi 21 octobre 2022, à 9 h, sur Zoom

Présences	Absences
<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Bangs, Jeff, président Brouillette, Robert Cameron, Vernon Duval, Don Haché, Robert, recteur et vice-chancelier Kurkimaki, Laura McCue, Meghan (AECS)</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Colin, Fabrice, APUL Durand, Louis, APUL Fenske, Tom, SEUL Kwan, Kathleen, secrétaire intérimaire de l'Université Morin, Avery (AGE) Scott, Daniel, Sénat</p>	<p><u>Membres ayant droit de vote</u> À confirmer (AEF) Harquail, David</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Laferriere, Martin, APAPUL À confirmer (SCFP)</p>
<p><u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Berger, Marie-Josée, vice-rectrice aux études Breijer, Peter, gestionnaire du recrutement au Canada Caron, Joseph, interprète Demers, Serge, vice-recteur associé aux affaires étudiantes, secrétaire général et secrétaire du Sénat Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Dowdall, Jennifer, codirectrice intérimaire, Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne Goffin, Shannon, codirectrice intérimaire, Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne Hamilton Sharon, contrôleur, Ernst & Young Hodgson, Ann, secrétaire associée de l'Université par intérim Jubb, Dawne, conseillère générale intérimaire Kennedy Michael, conseiller juridique, Hicks Morley Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Michaud, Marie-Lynne, directrice du marketing Miller, D.J., conseillère juridique, Thornton Grout Finnigan Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration Rocca, Gina, adjointe de direction par intérim Theall, Larry, conseiller juridique, Theall Group LLP Upenieks, Michael, vérificateur, BDO</p>	

SÉANCE À HUIS CLOS

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Jeff Bangs, déclare la séance à huis clos ouverte à 9 h 2 et confirme qu'il y a quorum. Il invite M. Robert Brouillette à reconnaître le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

Il est proposé par M. Don Duval, appuyé par M. Vernon Cameron, que la réunion se poursuive à huis clos.
Adopté à l'unanimité

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Robert Brouillette, appuyé par M. Vernon Cameron, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats.

La secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Le recteur et vice-chancelier, M. Robert Haché, en déclare un en ce qui concerne le Plan d'arrangements et CURIE.

3. Questions du président

Le président souhaite la bienvenue à la nouvelle représentante de l'Association des étudiants aux cycles supérieurs (AECS), Mme Meghan McCue.

4. Mises à jour concernant la LACC

M. Bangs invite M. Haché à présenter les conseillers qui donnent des mises à jour sur divers aspects de la LACC, à savoir la conseillère juridique de l'Université, Mme D.J. Miller, et le conseiller juridique, M. Larry Theall.

5. Questions touchant les ressources humaines

L'Équipe de direction quitte la réunion pour la discussion de l'article 5.

Questions touchant les ressources humaines - Transition à la haute direction

M. Bangs invite le conseiller juridique, M. Michael Kennedy, à donner une vue d'ensemble.

Il est proposé par M. Robert Brouillette, appuyé par M. Vernon Cameron,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 21 octobre 2022, le Conseil des gouverneurs mette un terme à la nomination du recteur et vice-chancelier, M. Robert Haché, sans motif valable à compter du 31 octobre 2022. Adopté à l'unanimité

Il est proposé par M. Don Duval, appuyé par M. Robert Brouillette,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 21 octobre 2022, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de Mme Tammy Eger à titre de rectrice intérimaire à compter du 1^{er} novembre

2022 et jusqu'à ce qu'une autre personne soit nommée de façon intérimaire et que celle-ci entre en fonction. Adopté à l'unanimité

Il est proposé par M. Don Duval, appuyé par M. Vernon Cameron,

QUE, comme présenté à l'assemblée du 21 octobre 2022, le Conseil des gouverneurs approuve la rémunération de Mme Tammy Eger à titre de rectrice intérimaire à compter du 1^{er} novembre 2022 à un salaire de base de 278 433,00. Adopté à l'unanimité

6. Discussions à huis clos

Les membres du Conseil et de l'Équipe de direction tiennent une discussion à huis clos en l'absence des conseillers externes.

Il est proposé par M. Don Duval, appuyé par Mme Meghan McCue, de clore la séance à huis clos de la réunion. Adopté

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance à huis clos est levée à 10 h 55.

SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Jeff Bangs, déclare la séance publique ouverte à 11 h 4 et confirme qu'il y a quorum. Il invite M. Robert Brouillette à reconnaître le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

SÉANCE D'INFORMATION

A. L'Université Laurentienne au Salon des universités de l'Ontario

Le président invite la vice-rectrice aux études, Mme Marie-Josée Berger, à dire un mot d'introduction sur la présentation. Elle demande ensuite au vice-recteur associé aux affaires étudiantes, secrétaire général et secrétaire du Sénat, M. Serge Demers, et au gestionnaire du recrutement au Canada, M. Peter Breijer, à faire la présentation.

M. Demers indique que le Salon des universités de l'Ontario a lieu chaque année et est axé sur le recrutement d'élèves du secondaire dans les universités de la province. Il indique qu'il y aura d'autres activités de recrutement en Ontario, y compris à Sudbury. Une équipe de la Laurentienne, composée de membres du personnel et du corps professoral, y a assisté pour rencontrer des étudiants potentiels. M. Breijer ajoute que le Salon a été plus fréquenté en 2022 que par les années passées. Les responsables ont aussi été invités à l'activité Portes ouvertes de la Laurentienne. La directrice du marketing, Mme Marie-Lynne Michaud, souligne que, en raison du mandat triculturel de l'Université, ils ont créé une zone représentant la culture assinawabe. M. Breijer ajoute que, grâce aux divers responsables, il y a eu 250 inscriptions préalables à l'activité Portes ouvertes à l'Université.

Les membres demandent des renseignements sur les composantes et la logistique de la mobilisation d'une équipe de représentants clés de la Laurentienne pour le recrutement étudiant et les remercient d'avoir été les ambassadeurs de l'Université.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Don Duval, appuyé par M. Robert Brouillette, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats.

La secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

3. Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par M. Don Duval, appuyé par M. Robert Brouillette,

QUE les procès-verbaux de l'assemblée du 24 juin 2022 et des assemblées extraordinaires des 29 juin, 13, 19 et 28 juillet, 15 et 30 août et 7, 14 et 21 septembre 2022 et les scrutins électroniques des 20 juillet et 9 septembre 2022 (1^{er} et 2^e) soient approuvés dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

4. Questions découlant des procès-verbaux

M. Bangs, et la secrétaire intérimaire de l'Université, Mme Kathleen Kwan, confirment qu'il n'y a aucune question découlant des procès-verbaux.

5. Recommandations du Comité exécutif

M. Bangs invite le président du Comité exécutif, M. Don Duval, à présenter les articles 5.1 et 5.2.

5.1 Adoption des résolutions en bloc pour les réunions du Conseil

M. Duval donne une vue d'ensemble de la formule des résolutions en bloc et distribue de la documentation détaillant le contexte et la fonctionnalité de ces résolutions fournies avec l'ordre du jour.

Il explique que le procès-verbal de la réunion fera état des points approuvés dans les résolutions en bloc en utilisant la formule « adopté par consentement unanime » et indiquera que les points pour information figurant dans les résolutions en bloc ont été reçus. En réponse à une question demandant si les membres du Conseil sans droit de vote pourraient demander qu'un point soit retiré des résolutions en bloc, la secrétaire intérimaire de l'Université confirme que les membres votants et ceux sans droit de vote peuvent faire cette demande.

Il est proposé par M. Vernon Cameron, appuyé par M. Robert Brouillette,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 21 octobre 2022, le Conseil des gouverneurs approuve l'adoption de la formule des résolutions en bloc. Adopté à l'unanimité

5.2 Responsabilités des membres du Conseil et des comités du Conseil

M. Duval souligne l'importance que les membres actuels et futurs du Conseil et de ses comités comprennent clairement la gouvernance bicamérale, les responsabilités du Conseil et de ses comités, la portée et les limites de leurs rôles à titre de membres, les qualités et caractéristiques que l'on attend d'eux dans l'exécution de leurs rôles, et les attentes en matière de temps, de préparation et de participation.

Il est proposé par M. Robert Brouillette, appuyé par M. Jeff Bangs,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 21 octobre 2022, le Conseil des gouverneurs approuve les Responsabilités des membres du Conseil et des comités du Conseil. Adopté à l'unanimité

6. Recommandation du Comité de vérification

6.1 États financiers consolidés de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 avril 2022

M. Bangs invite le président du Comité de vérification, M. Vernon Cameron, à présenter cet article. M. Cameron donne une vue d'ensemble détaillée du processus d'approbation des états financiers consolidés jusqu'au stade de leur soumission au Comité de vérification et au Conseil. Il indique que le Comité de vérification du Conseil a tenu des réunions extraordinaires au cours de l'été et des réunions supplémentaires au début du trimestre d'automne où il a reçu des mises à jour concernant la préparation des états financiers de l'exercice se terminant le 30 avril 2022. M. Cameron souligne l'effort concerté visant à produire une série d'états financiers plus complets qui incluent aussi des notes détaillées apportant un complément aux données fournies, et indique que les états financiers sont en bonne voie de respecter l'échéance du 31 octobre 2022.

M. Cameron invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à fournir un examen approfondi des états financiers consolidés de 2021-2022 et à en souligner les composantes clés. M. Piché attire l'attention sur la documentation soumise au Conseil qui donne une vue d'ensemble des résultats financiers de l'Université pour l'exercice, ainsi que les points saillants des principaux écarts et les notes aux états financiers.

M. Piché, indique que, à la suite d'une demande de propositions lancée en avril 2022, l'Université Laurentienne a décidé de retenir les services du cabinet BDO à titre de vérificateur pour la période couvrant les exercices financiers allant du 30 avril 2022 au 30 avril 2026 (période de cinq ans). M. Piché fait état des domaines clés comme l'actif et le passif immobiliers, l'état des opérations et des droits de scolarité, les revenus et dépenses de recherche, les coûts et dépenses accessoires liés aux salaires et aux avantages sociaux, les revenus de dotation et de placement, et les coûts de la restructuration en vertu de la LACC.

Après la présentation de M. Piché, les membres du Conseil demandent des clarifications. Un de ces points est si le nombre de notes dans les états pouvait poser un problème. M. Piché répond que le nombre de notes est semblable à celui des années précédentes et reflète l'approche détaillée qui fournit un bon contexte et qui est requise pendant l'application de la LACC.

Un membre demande si les fonds excédents pouvaient être utilisés pour augmenter le nombre de membres du corps professoral.

M. Bangs répond que le Conseil est tout à fait conscient des pressions que subit la communauté universitaire et qu'il y aura beaucoup de travail à faire lors de l'embauche de l'expert-conseil en gestion de projet et l'élaboration d'un plan stratégique. Il est par conséquent important de gérer les attentes jusqu'à ce que la restructuration opérationnelle soit entreprise.

Il est proposé par M. Jeff Bangs, appuyé par M. Robert Brouillette,

ATTENDU QUE la direction a dressé au terme de l'exercice se terminant le 30 avril 2022 les états financiers consolidés de l'Université Laurentienne de Sudbury en conformité avec les normes comptables canadiennes régissant les organisations à but non lucratif;

ATTENDU QUE le vérificateur, après exécution des travaux et procédés voulus, a conclu que les états financiers donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière consolidée de l'Université Laurentienne de Sudbury au 30 avril 2022, et de ses résultats opérationnels consolidés, de l'évolution de son actif net consolidé et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes s'appliquant aux organisations à but non lucratif;

ATTENDU QUE le Comité de vérification a, lors de la réunion du 12 octobre 2023, recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver les états financiers consolidés de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 avril 2022;

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 21 octobre 2022, le Conseil des gouverneurs approuve les états financiers consolidés de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 avril 2022. Adopté avec l'abstention de Mme Meghan McCue

POUR INFORMATION

7. Questions du président

M. Bangs présente la nouvelle membre du Conseil, Mme Laura Kurkimaki. Il dit que le processus de recrutement de nouveaux membres est en cours et vise à faire en sorte que le Conseil possède la diversité et les compétences requises. Il remercie ses collègues du Conseil qui y travaillent tous bénévolement. En ce qui concerne le renouvellement à la haute direction, M. Bangs ne peut actuellement faire de commentaires, mais dit qu'il y aura des annonces prochainement.

M. Bangs indique qu'il assistera à la collation des grades avec la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger. En outre, il prononcera une allocution le 10 novembre lors d'un événement à la Chambre de commerce de Sudbury.

8. Questions du recteur

8.1 Rapport du recteur

M. Bangs invite M. Haché à présenter son rapport. M. Haché remercie les membres du Conseil et le Comité de vérification ainsi que les personnes engagées dans le recrutement de nouveaux étudiants.

9. Comité exécutif

9.1 Rapport annuel sur la violence sexuelle (2021-2022)

M. Bangs porte le rapport à l'attention du Conseil en soulignant son importance pour la communauté.

10. Autres questions

Aucune.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil, M. Bangs, lève la séance à 13 h 12.

Jeff Bangs, président

Kathleen Kwan, secrétaire intérimaire de l'Université